



# Stratégie de dette privée *Émeraude* TD : renforcement de la croissance à long terme

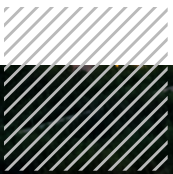
Révision annuelle



## Aperçu du portefeuille

L'offre de dette privée de Gestion de Placements TD (« GPTD ») a été conçue pour fournir une solution de rechange de grande qualité, de qualité investissement et à taux bonifié aux obligations publiques aux investisseurs à la recherche d'un revenu, sans sacrifier la qualité du crédit. L'offre permet également aux investisseurs de profiter d'une exposition à des catégories d'actif uniques habituellement réservées aux grands investisseurs institutionnels (comme les compagnies d'assurance et les caisses de retraite) qui ont une expertise interne en matière de crédit. Autres avantages, l'offre présente des caractéristiques de diversification géographique et sectorielle ainsi que des types d'opérations qui ne sont pas offertes par les titres à revenu fixe cotés en bourse. Le portefeuille offre une exposition largement diversifiée aux titres privés, comme les titres de créance liés aux infrastructures, les titres de créance de sociétés privées, le financement de projets d'énergie renouvelable, les titres de créance immobiliers et les produits de titrisation privée. La culture de crédit à long terme, éprouvée sur une base cyclique et indépendante, le degré élevé de sélectivité et la diversification mondiale de GPTD se sont traduits par un rendement constant à valeur ajoutée par rapport à l'indice de référence.

# dette privée



# Caractéristiques du portefeuille

Voici les statistiques du portefeuille pour le fonds à moyen terme (FGC de dette privée Émeraude TD ou « fonds universel ») et le fonds à long terme (FGC de dette privée à long terme Émeraude TD ou « fonds à long terme »).

## Figure 1 : Caractéristiques des fonds

Caractéristiques du portefeuille	Fonds universel	Fonds à long terme
Actifs gérés (millions)	1 597 \$	1 604 \$
Durée (années)	7,0	12,6
Taux de rendement à l'échéance (%)	4,73	5,43
Qualité de crédit moyenne	BBB+	A-
Nombre d'émetteurs	96	51

GPTD. Au 31 décembre 2025.

## Figure 2 : Répartition sectorielle

Répartition sectorielle	Fonds universel	Fonds à long terme
Sociétés privées	38 %	24 %
Infrastructures	19 %	33 %
Dette immobilière	3 %	21 %
Énergies renouvelables et électricité	28 %	14 %
Produits de titrisation	2 %	0 %
Obligations d'État, liquidités et autres	9 %	8 %
Total des actifs gérés (M\$)	1 597	1 604

Remarque : La catégorie « Obligations d'État, liquidités et autres » présentée dans le tableau renferme des obligations d'État utilisées pour la gestion de la durée, de la liquidité et des garanties.

GPTD. Au 31 décembre 2025.

## Figure 3 : Répartition géographique

Répartition géographique	Fonds universel	Fonds à long terme
Canada	50,4 %	56,0 %
États-Unis	26,9 %	35,7 %
Royaume-Uni	16,2 %	3,8 %
Europe	2,5 %	2,9 %
Australie	4,1 %	1,6 %

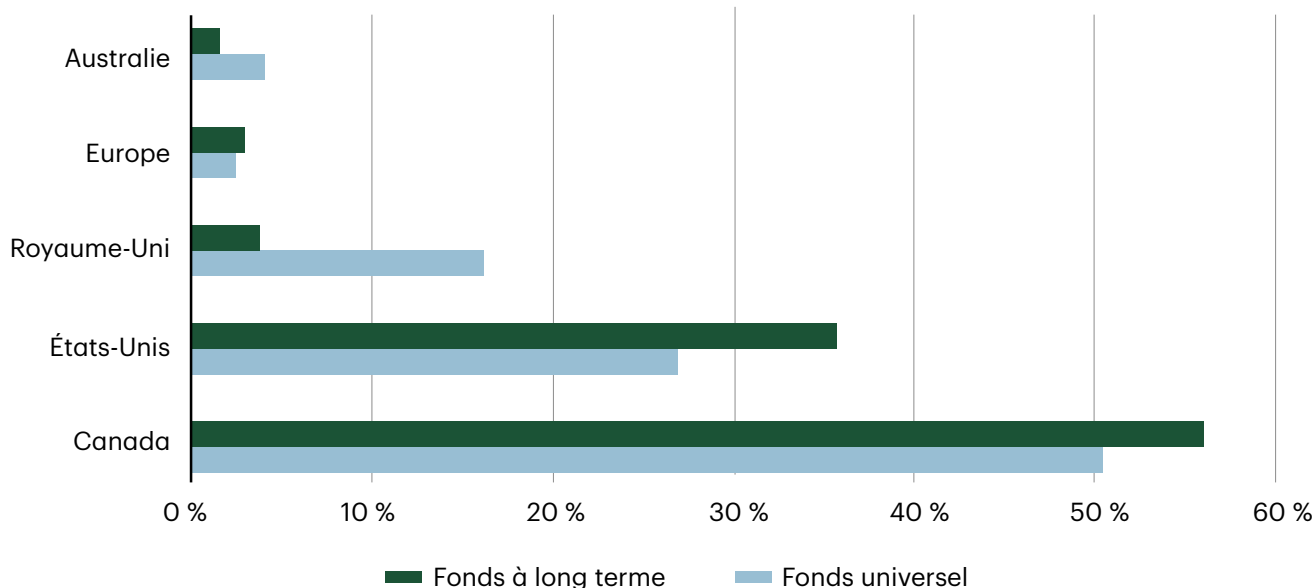
\* Comprend les titres de dette privée et publique (à l'exclusion des couvertures de produits dérivés).

GPTD. Au 31 décembre 2025.

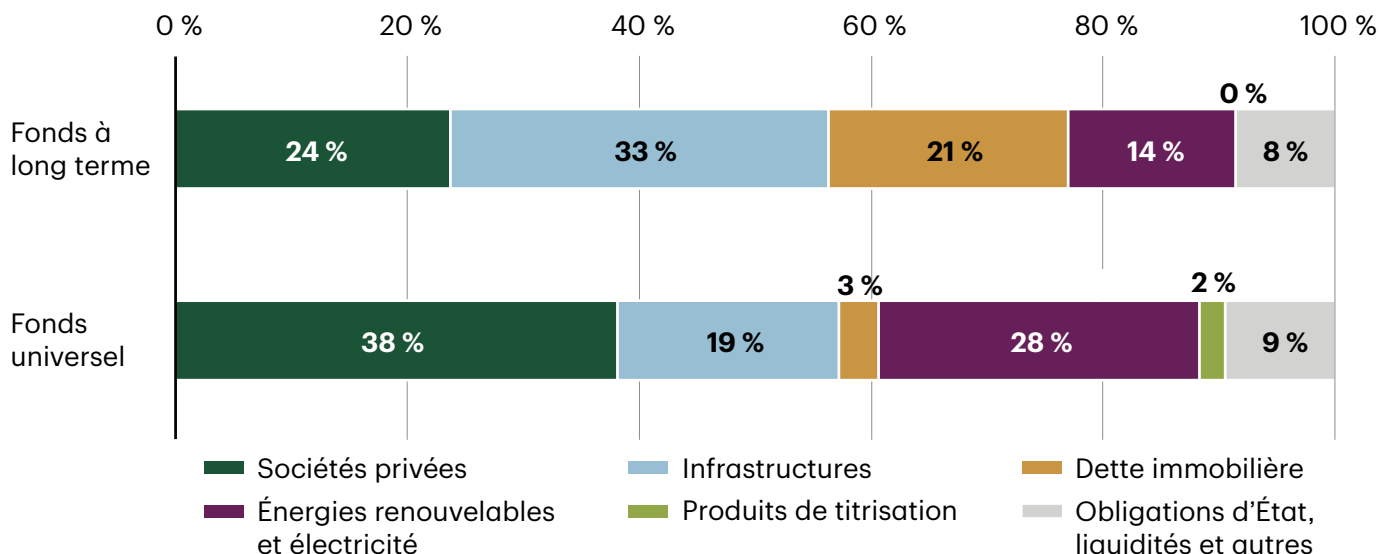
Les gestionnaires de portefeuille de GPTD sont très sélectifs et ne procèdent à l'exécution d'opérations que lorsque les investisseurs sont adéquatement rémunérés pour la nature personnalisée et l'illiquidité des titres privés pour un niveau de risque donné. La priorité de GPTD en matière de construction de portefeuille est de maintenir la valeur ajoutée (le « revenu additionnel ») des prêts pour un niveau de risque donné par rapport aux solutions de rechange accessibles au public. De plus, les gestionnaires de portefeuille équilibrent de façon judicieuse les placements dans les régions et les secteurs où a) ils privilégient le régime juridique, les droits de propriété, le soutien gouvernemental et le contexte d'exploitation, et b) ils sont à l'aise de gérer le risque de concentration dans les limites de fourchettes acceptables. Le tableau ci-dessous explique en détail comment la concentration géographique et sectorielle est gérée :

**Figure 4 : Diversification de l'exposition à l'échelle des fonds de dette privée**

**Répartition géographique, en % de la dette privée**



**Répartition sectorielle, en % de la dette privée**



Source : GPTD. Au 31 décembre 2025.

En plus du secteur des obligations de sociétés (représentées par les opérations de sociétés privées et les opérations de crédit-bail locataire), le tableau ci-dessous fournit également des données plus détaillées sur les secteurs des infrastructures (projets sociaux et économiques) et de l'électricité (sous-secteurs de l'énergie, du segment intermédiaire, des énergies renouvelables et des services publics), ainsi que les secteurs décrits plus tôt :

**Figure 5 : Types d'opérations de dette privée**

Répartition par type d'opération, en % de la valeur liquidative (« VL »)	Fonds universel	Fonds à long terme
<b>Nombre d'opérations</b>	<b>1 539</b>	<b>1 540</b>
Infrastructures – Économie	12 %	5 %
Infrastructures – Services sociaux	7 %	28 %
Énergie	6 %	0 %
Segment intermédiaire	3 %	3 %
Énergies renouvelables	11 %	8 %
Services publics	7 %	3 %
Obligations de sociétés	11 %	6 %
Crédit-bail locataire (obligations de sociétés)	27 %	17 %
Financement structuré	0 %	1 %
Baux fonciers	3 %	21 %
Prêts hypothécaires	1 %	0 %
Titres adossés à des créances mobilières	2 %	0 %
Obligations d'État, liquidités et autres	9 %	8 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

GPTD. Au 31 décembre 2025.

Il convient de souligner que GPTD ne considère pas les opérations effectuées dans le secteur des énergies renouvelables comme des opérations dans les infrastructures, puisqu'elles pourraient être classées dans d'autres secteurs; elles sont plutôt présentées dans le sous-groupe Électricité et énergie. Si GPTD inclut des actifs de production d'énergies renouvelables et de transport d'énergie (services publics) dans la catégorie des infrastructures, l'exposition globale aux opérations liées aux infrastructures serait de 37 % dans le fonds universel, et de 44 % dans le fonds à long terme.

l'exposition

## Rendement

2025 a été une année caractérisée par i) un contexte des taux plus volatil dans les économies du G7<sup>1</sup> alors que les marchés assimilaient les politiques commerciales de l'administration américaine; et ii) la résilience de l'économie et des niveaux de taux solides, ce qui a ramené les écarts de crédit public de qualité investissement à des creux inégalés depuis plusieurs décennies au deuxième semestre de l'année. L'incompatibilité entre a) la guerre commerciale/les craintes inflationnistes et b) la vigueur économique, en particulier stimulée par la construction d'infrastructures d'intelligence artificielle (« IA »), a entraîné des fluctuations de taux qui ont évolué dans une fourchette plus étroite au fil de l'année. Par exemple, le taux des obligations du Trésor américain à 20 ans allait de 4,44 % à 5,08 %, s'établissant à 4,85 % à la fin de l'année. Le taux des obligations canadiennes à 20 ans équivalentes allait de 3,03 % à 3,86 % pour s'établir à 3,74 % à la fin de l'année.

Le ralentissement de la croissance au Canada a permis à la banque centrale de réduire le taux de financement à un jour à quatre reprises, le faisant passer de 3,25 % en janvier à 2,25 % en décembre. L'affaiblissement des perspectives économiques canadiennes est principalement attribuable à l'incertitude accrue entourant les futurs droits de douane américains et aux préoccupations à l'égard de la résilience des marchés d'exportation du Canada. La Réserve fédérale américaine (la « Fed ») s'est montrée plus réticente à adopter une allure plus conciliante, les craintes inflationnistes limitant les réductions à trois, le taux directeur passant de 4,50 % à 3,75 % à la fin de l'année. Malgré l'écart de taux, le dollar canadien s'est légèrement raffermi au cours de l'année. Le rendement des fonds de dette privée de GPTD demeure protégé contre la volatilité des taux de change à l'échelle mondiale, car GPTD maintient un portefeuille neutre en dollars canadiens et couvre la totalité du risque de change mondial et de l'exposition aux taux d'intérêt en dollars canadiens.

## Écarts de crédit

La volatilité des taux a entraîné des retards ou des reports partiels d'importants programmes de financement sur les marchés de la dette privée de qualité investissement, en particulier dans les secteurs les plus sensibles au coût global de la dette, comme l'immobilier. Toutefois, l'activité reste forte, en particulier dans les titres à moyen terme, qui sont soutenus par des écarts de crédit favorables. Dans l'ensemble, les écarts de crédit des obligations de qualité investissement américaines et canadiennes se sont resserrés en 2025, avant de s'inverser légèrement à la fin de l'année, et demeurent dans

la limite de la fourchette des creux connus au cours des dernières décennies.

Cela signifie qu'en 2025, les rendements nominaux des fonds ont été très solides, avant que l'élargissement des écarts de crédit au quatrième trimestre annule une partie de ces gains. À moyen terme, les deux fonds de dette privée de GPTD ont largement surpassé leurs indices de référence, principalement en raison d'un revenu additionnel et du retour des facteurs d'évaluation de la couverture de taux d'intérêt à leurs moyennes à long terme.

# long terme

<sup>1</sup> Le G7, ou le Groupe des Sept, comprend le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis.

## Figure 6 : Rendement

Rendements au 31 déc. 2025	Annualisés							
	3 mois	Cumul	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Depuis le 13 juil-16
<b>FGC de dette privée Émeraude TD</b>	-0,15 %	4,06 %	4,06 %	5,90 %	7,18 %	2,80 %	1,95 %	3,46 %
<b>Indice obligataire universel FTSE Canada</b>	-0,32 %	2,64 %	2,64 %	3,43 %	4,51 %	0,20 %	-0,35 %	1,50 %
<b>Différence</b>	<b>0,17 %</b>	<b>1,41 %</b>	<b>1,41 %</b>	<b>2,46 %</b>	<b>2,67 %</b>	<b>2,60 %</b>	<b>2,31 %</b>	<b>1,97 %</b>

Rendements au 31 déc. 2025	Annualisés							
	3 mois	Cumul	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Depuis le 21 juin-16
<b>FGC de dette privée à long terme Émeraude TD</b>	-1,49 %	0,02 %	0,02 %	1,85 %	5,82 %	-0,93 %	-1,79 %	2,11 %
<b>75 % indice des obligations à long terme FTSE Canada, 25 % indice obligataire universel FTSE Canada<sup>1</sup></b>	-1,10 %	-0,40 %	-0,40 %	0,47 %	3,40 %	-3,56 %	-3,75 %	0,88 %
<b>Différence</b>	<b>-0,39 %</b>	<b>0,42 %</b>	<b>0,42 %</b>	<b>1,38 %</b>	<b>2,43 %</b>	<b>2,63 %</b>	<b>1,96 %</b>	<b>1,23 %</b>

<sup>1</sup> L'indice de référence a changé le 1<sup>er</sup> juillet 2025 (auparavant : indice obligataire à long terme FTSE Canada).

Les rendements correspondent à ceux de la Série de réinvestissement et sont présentés après déduction des frais.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. FGC = Fonds en gestion commune.

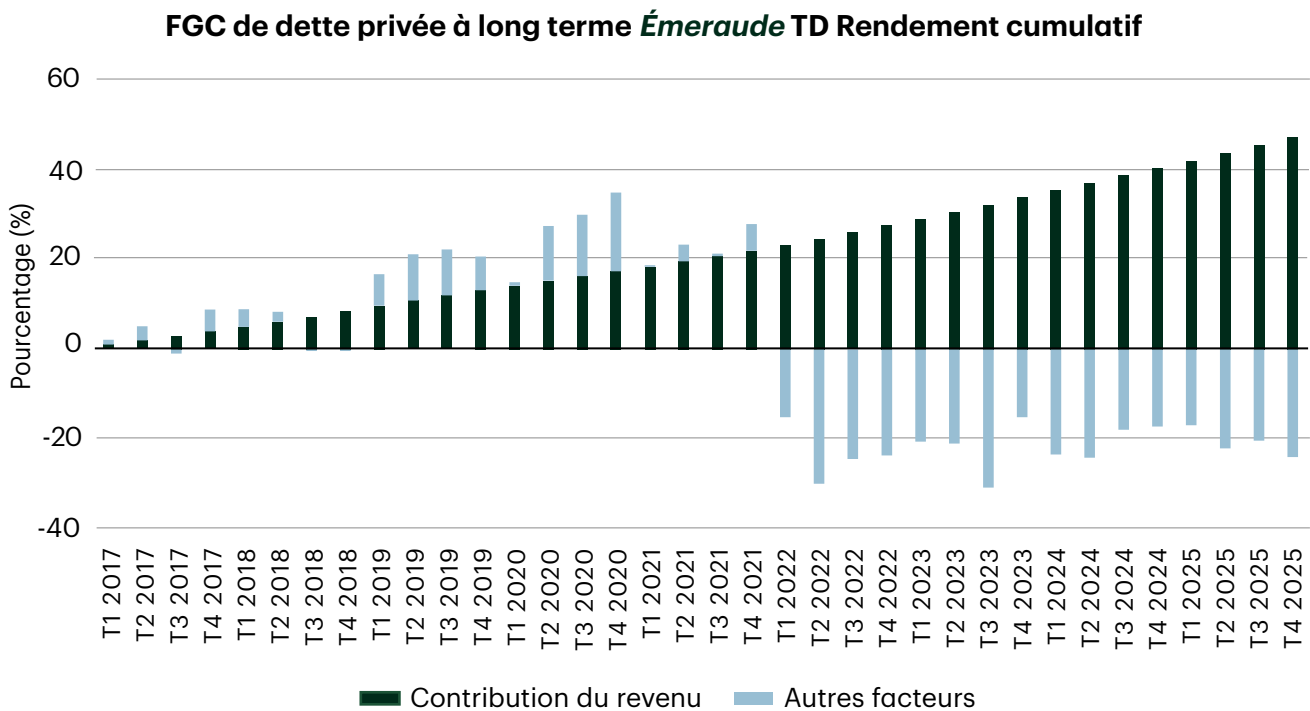
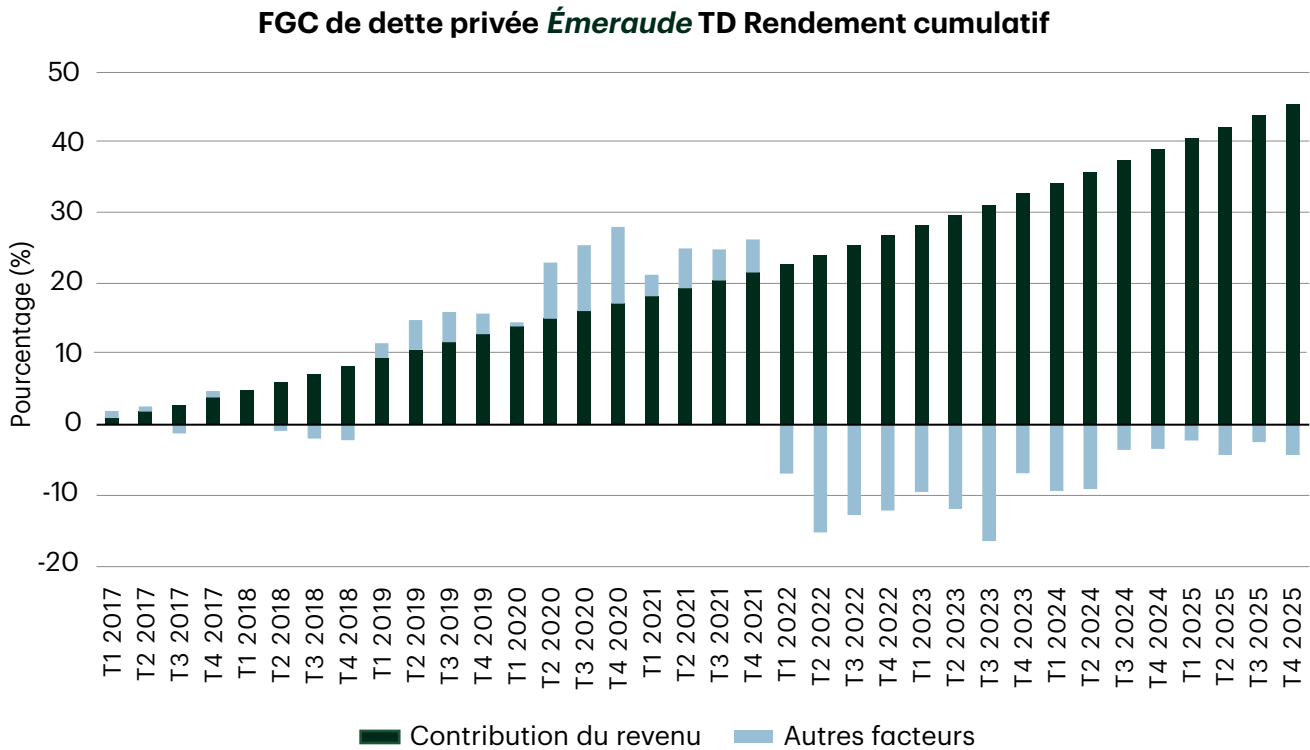
Source : Gestion de Placements TD Inc. et FTSE Global Debt Capital Markets Inc. Au 31 décembre 2025.

### Faits saillants de 2025 :

- Déploiement de capitaux dans neuf nouvelles opérations au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.
- Nous avons refusé la grande majorité des opérations cette année, plus de 90 % en moyenne.
- Depuis la création, plus de 100 opérations distinctes ont été exécutées dans plusieurs secteurs et régions. En 2025, le secteur des infrastructures, où au moins sept des neuf opérations de GPTD en 2025 pourraient être considérées comme des prêts pour infrastructures, a continué d'afficher une vigueur soutenue.
- Réalisations en matière de rendement : Les rendements du fonds universel et du fonds à long terme dépassent maintenant ceux des indices de référence pour toutes les périodes de moyen à long terme, ainsi que ceux de leurs indices de référence respectifs de 197 points de base (« pdb ») pour le fonds universel et de 123 pdb pour le fonds à long terme depuis leur création en 2016.
- Les taux du portefeuille en 2025 se sont stabilisés dans une fourchette de 4,75 % à 5,50 % à la fin de l'année.
- L'amélioration du taux lié aux opérations (prime d'unicité et prime de swap) est demeurée robuste, entre environ 75 pdb et 80 pdb en moyenne depuis la création, en moyenne à l'échelle de la plateforme de prêts.

L'une des caractéristiques des fonds de dette privée de GPTD est que l'amélioration du taux produit un revenu en espèces considérable pour les investisseurs, qui s'accumule au fil du temps. Les graphiques ci-dessous montrent comment le rendement cumulé du revenu surpasse tous les autres facteurs de rendement ou d'évaluation à la valeur du marché (comme la sensibilité à la courbe des taux, ainsi que la variation des écarts de crédit et de la valeur de marché de la couverture, représentées de façon cumulative par les barres négatives) :

**Figure 7 : Rendements cumulatifs des titres de dette privée**



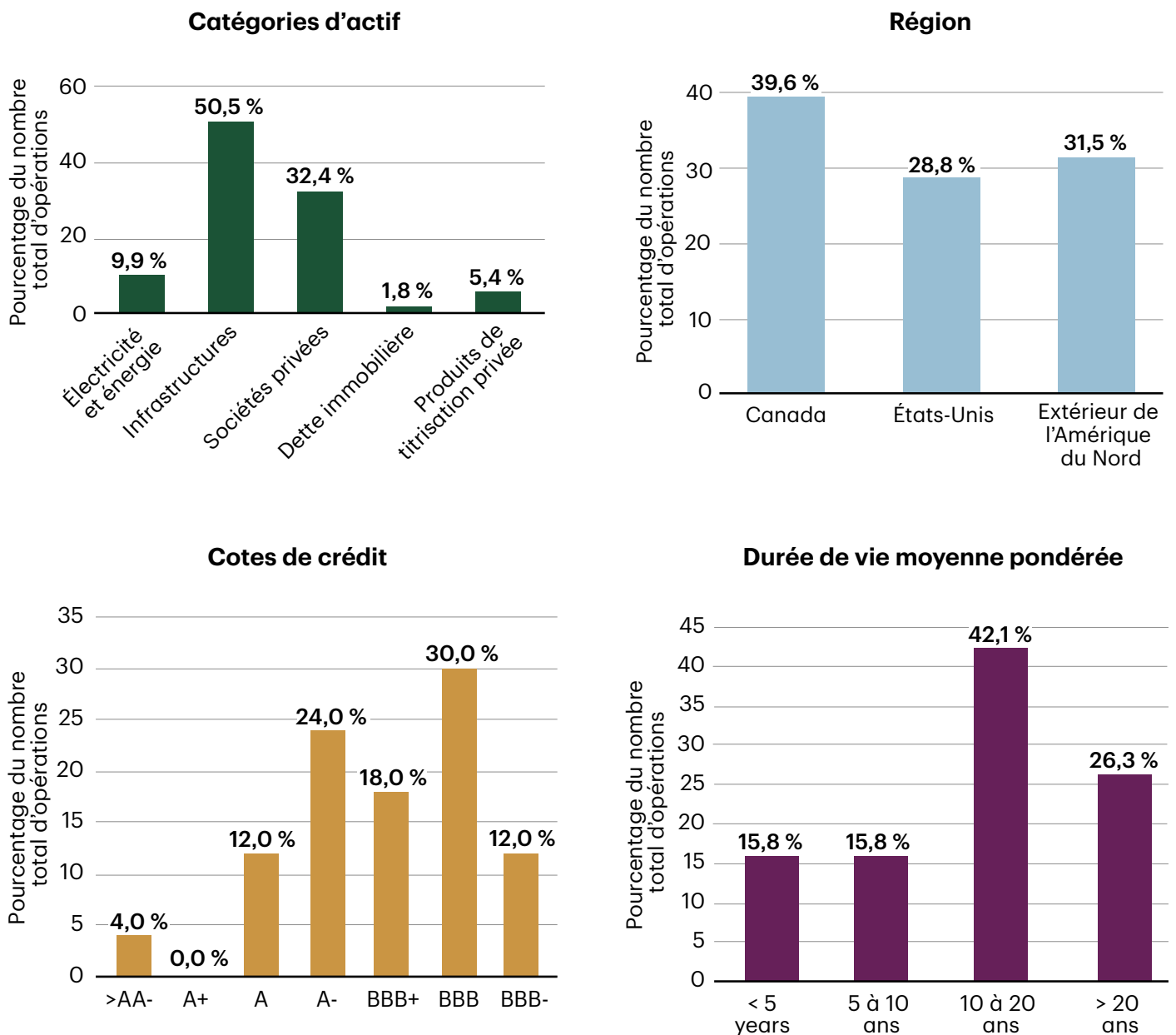
GPTD. Au 31 décembre 2025.

# Activité du portefeuille

La carte de visite de GPTD est notre sélectivité sur le marché. Nous saisissons uniquement les occasions qui, dans l'ensemble, répondent à nos cibles élevées et strictes liées à la valeur relative.

Le maintien d'un tel niveau de sélectivité réside essentiellement dans de solides relations de montage à l'échelle mondiale qui génèrent un solide portefeuille d'opérations. Ce portefeuille est non seulement d'une grande envergure (presque 30 milliards de dollars à la fin de l'année 2025), mais aussi largement diversifié sur le plan géographique, de la qualité du crédit et de la durée. Cette sélectivité permet à notre groupe de gestion de portefeuille d'exécuter des opérations qui répondent à nos normes de qualité et d'amélioration, mais aussi de maintenir un portefeuille équilibré et bien diversifié pour nos clients.

**Figure 8 : Répartition du bassin de choix de montages**

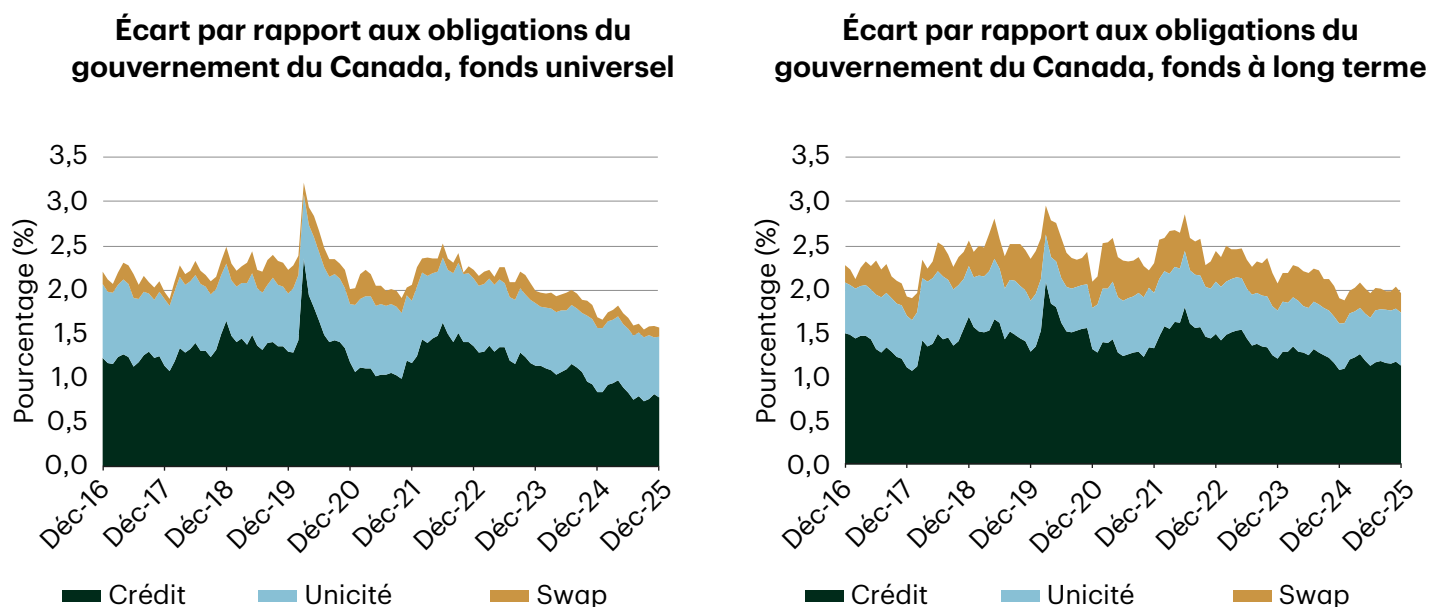


GPTD. Au 31 décembre 2025.

En raison de la sélectivité de GPTD, nous n'effectuons pas beaucoup d'opérations pendant certains trimestres. La volatilité des taux d'intérêt, les taux d'intérêt élevés à long terme dans un contexte d'accentuation de la courbe des taux et l'incertitude économique ont parfois contraint les émetteurs de reporter leurs programmes d'emprunt à long terme.

La sélectivité en ce qui a trait à l'exécution des opérations vise à conserver nos niveaux cibles de revenu additionnel ou de « bonification ». Cette bonification découle des primes d'« unicité » des placements illiquides et de l'écart supplémentaire que GPTD peut tirer des couvertures de change et de taux. Les graphiques ci-dessous montrent comment GPTD a été en mesure d'obtenir une solide amélioration du taux par rapport aux titres d'État et aux titres de créance cotés en bourse sur une foule de marchés du crédit différents, dans le cas des deux fonds de dette privée de GPTD.

**Figure 9 : Améliorations du taux des fonds de dette privée**



GPTD. Au 31 décembre 2025.

GPTD discute fréquemment avec ses clients de l'importance de maintenir un solide bassin d'occasions à l'échelle mondiale. La portée mondiale est importante à deux égards. i) Certains territoires conservent un contexte très favorable pour les émetteurs dans des secteurs précis. La vigueur du crédit des opérations dans les infrastructures canadiennes en est un bon exemple. ii) Le marché intérieur se caractérise par un modèle bien défini de « partenariats public-privé » (3P), avec des programmes gouvernementaux de parrainage et de paiement fondé sur la disponibilité qui ne sont pas offerts dans tous les marchés développés. Un autre exemple des capacités de montage des plateformes

de dette privée est illustré par les opérations réalisées à l'extérieur du Canada dans lesquelles les emprunteurs sous-jacents présentent un profil de crédit de qualité investissement en plus de posséder ou d'exploiter des infrastructures économiques essentielles et d'occuper une position monopolistique sur le marché local. L'équipe de montage continue de trouver de solides occasions en Amérique du Nord, en Europe, en Scandinavie et en Australie, et elle cherche activement à investir des capitaux dans les meilleures occasions en 2025. Voici deux opérations auxquelles nos fonds de dette privée ont participé en 2025.

# Facteurs ESG

Nous croyons que l'évaluation des risques liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de notre processus de recherche sur le crédit pourrait se traduire par de meilleurs résultats en matière de crédit pour les investisseurs à long terme, qui achètent et conservent leurs placements. Tous les titres de créance de qualité investissement, qu'ils soient cotés en bourse ou émis par des sociétés fermées, sont notés à l'interne selon les mêmes processus, modèles de notation et méthodes, ce qui assure une surveillance uniforme des titres de dette publique et privée. L'analyse du risque de crédit de GPTD repose fondamentalement sur quatre piliers, dont l'un est les facteurs ESG.

Les facteurs de risque ESG sont analysés séparément et une cote distincte leur est attribuée. Au sein de l'équipe de recherche sur le crédit, un sous-comité du crédit ESG attribué supervise le processus de notation ESG, en plus de collaborer avec d'autres groupes de travail de la société et des tiers externes pertinents. Les analystes de crédit de GPTD repèrent et notent un ensemble complet de 26 facteurs de risque ESG. Les résultats et les cotes ESG sont consignés dans un format normalisé qui fait partie du document d'évaluation du Comité de crédit. Les interactions directes avec les emprunteurs nous aident à mieux comprendre les risques et les occasions potentiels, y compris les risques liés aux facteurs ESG, et appuient une évaluation plus éclairée des emprunteurs.

## Faits saillants de 2025

### Soutien de la santé mentale et des soins aux aînés

L'équipe responsable de la dette privée demeure très active dans le domaine des prêts pour infrastructures, notamment les investissements dans les infrastructures sociales. En 2025, l'équipe responsable de la dette privée a octroyé un financement de 225 millions de dollars pour des projets essentiels au Canada qui appuieront des initiatives en matière de soins aux aînés, de transport en commun et d'accès aux soins de santé parrainées par le gouvernement. Ces investissements dans les infrastructures procurent des avantages liés à la durée et à la diversification aux investisseurs des fonds de dette privée et des services essentiels aux collectivités, soutenant ainsi le bien-être sociétal pendant de nombreuses décennies.

### Étude de cas



### Analyse du risque de crédit lié aux facteurs ESG

L'équipe Recherche et montage, Dette privée inclut des facteurs ESG importants dans son processus de placement et consulte l'équipe Investissement durable sur des sujets liés aux facteurs ESG pertinents, le cas échéant. En 2025, l'équipe responsable de la dette privée a pris des mesures de diligence raisonnable à l'égard d'une opération visant une société de portefeuille d'assurance en collaboration avec l'équipe Investissement durable. L'analyse initiale de l'équipe responsable de la dette privée, qui utilise son cadre interne d'analyse du risque de crédit, a permis de repérer un risque lié à la gouvernance élevé, principalement en raison des antécédents en matière de conformité à la réglementation de l'émetteur. L'examen supplémentaire de l'équipe Investissement durable a aussi mis en évidence des préoccupations au sujet de la surveillance, de la culture de contrôle et de l'équilibre adéquat des pouvoirs au sein du conseil d'administration, tous ces éléments ayant contribué à l'attribution d'une cote de risque lié à la gouvernance plus élevée pour l'opération. Le facteur lié à la gouvernance a été considéré comme important pour l'évaluation, étant donné le potentiel d'incidence sur la valeur à long terme de l'entreprise. En se fondant sur les données provenant des évaluations conjointes et de la collaboration entre l'équipe responsable de la dette privée et l'équipe Investissement durable, l'équipe Recherche et montage, Dette privée a finalement décidé de ne pas effectuer l'opération.



Sauf indication contraire, toutes les données sont en date du 31 décembre 2025.

Réservé aux professionnels des placements institutionnels au Canada. Ne pas distribuer. Les renseignements aux présentes sont fournis à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun.

Le présent document ne constitue pas une offre destinée à une personne résidant dans un territoire où une telle offre est illégale ou n'est pas autorisée. Le présent document n'a été examiné par aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun autre organisme de réglementation dans les territoires où nous exerçons nos activités et n'est pas enregistré auprès de ceux-ci. Toute discussion ou opinion générale contenue dans ce document concernant les titres ou les conditions du marché représente notre point de vue ou celui de la source citée. Sauf indication contraire, il s'agit de points de vue exprimés à la date indiquée et ils pourraient changer. Les données sur les placements, la répartition de l'actif ou la diversification du portefeuille sont historiques et peuvent changer.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements ou de résultats futurs en fonction des données actuellement disponibles. Ces attentes et projections pourraient s'avérer inexactes à l'avenir, car des événements qui n'ont pas été prévus ou pris en compte dans leur formulation pourraient se produire et entraîner des résultats sensiblement différents de ceux exprimés ou implicites. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et il faut éviter de s'y fier.

Tous les indices mentionnés sont des indices de référence largement acceptés pour les placements et représentent des portefeuilles de placements non gérés. On ne peut investir directement dans un indice. Les renseignements sur les indices permettent de comparer les résultats d'une stratégie de placement à ceux d'un indice boursier largement reconnu. Il n'est pas prétendu qu'un tel indice soit un indice de référence approprié pour une telle comparaison. Les résultats d'un indice ne reflètent pas les commissions et les coûts associés à la négociation. La volatilité d'un indice peut être très différente de celle d'une stratégie, et les placements du portefeuille peuvent différer grandement des titres composant l'indice.

Source : London Stock Exchange Group plc et les entreprises du groupe (collectivement, le « groupe LSE »). © Groupe LSE, 2025. FTSE Russell est le nom commercial de certaines des sociétés membres du groupe LSE. « FTSE<sup>MD</sup> », « Russell<sup>MD</sup> » et « FTSE Russell<sup>MD</sup> » sont des marques de commerce des sociétés membres du groupe LSE concernées et sont utilisées sous licence par toute autre société membre du groupe LSE. « TMX<sup>MD</sup> » est une marque de commerce de TSX Inc. et est utilisée sous licence par le groupe LSE. Tous les droits à l'égard des données et des indices de FTSE Russell sont acquis auprès de la société membre du groupe LSE concernée à qui appartiennent l'indice ou les données. Ni le groupe LSE ni ses concédants de licence n'acceptent de responsabilité pour les erreurs ou les omissions dans les indices ou les données, et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données de la présente communication. Aucune autre diffusion des données du groupe LSE n'est autorisée sans l'accord écrit de la société membre du groupe LSE concernée. Le groupe LSE ne recommande et ne parraine pas le contenu de la présente communication ni n'en fait la promotion.

Les références à l'intégration des facteurs ESG excluent certaines stratégies et catégories d'actif, notamment les stratégies liées aux fonds indiciaires de suivi. De plus, l'intégration des facteurs ESG varie selon les fonds et les mandats de GPTD. Pour certains Fonds de GPTD dont l'objectif de placement ou la stratégie de placement principale ne tient pas compte des facteurs ESG, le gestionnaire de portefeuille de ces Fonds peut, au besoin, intégrer les facteurs ESG à des degrés limités et selon une pondération limitée s'il s'attend à ce que ces facteurs ESG aient une incidence financière importante sur la valeur d'un titre détenu par l'un ou l'autre de ces Fonds.

Les titres mentionnés peuvent constituer ou non un placement actuel du portefeuille. Toute référence à une société donnée indiquée aux présentes ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver des titres d'une telle société, ni une recommandation d'investir directement dans une telle société.

Solutions de placement mondiales TD représente Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») et Epoch Investment Partners, Inc. (« Epoch TD »). GPTD et TD Epoch sont des sociétés affiliées et des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.